



AGRESSION D'UN SURVEILLANT AU Q.S.L

Dimanche 28 mai 2023, un agent a été agressé par un détenu en semi-liberté lors de sa réintégration journalière. Celui-ci, dont le comportement commençait à poser des difficultés, est revenu avec 15 minutes de retard sur son heure prévue par l'ordonnance de placement en semi-liberté rédigé par le JAP sans aucune justification. Lors du contrôle de ses affaires, les deux surveillants présents ont découvert un téléphone dissimulé volontairement dans un saladier.

Notre collègue informe ce PPSMJ que le téléphone est saisi et qu'il fait l'objet d'un compte-rendu d'incident pour son retard ainsi que pour l'introduction d'objet interdit au Q.S.L. C'est à ce moment-là, que l'individu commence à s'énerver refusant de réintégrer sans son téléphone, indiquant même aux surveillants qu'il préférerait retourner au CPML. Les agents, vu que plusieurs détenus étaient en attente devant la porte pour leurs réintégrations, ont tenté de le raisonner, lui expliquant qu'il se devait de respecter le règlement et d'avoir un comportement en adéquation aux exigences de son ordonnance de placement au Quartier Semi Liberté.

Malgré la patience et le calme des personnels, le détenu continue de s'énerver, voyant que la situation devenait trop tendue, les agents ont décidé de le bloquer derrière la grille de détention, et c'est à ce moment-là que celui-ci a poussé le premier agent pour venir frapper à deux reprises le visage de l'autre surveillant. Le second collègue subira aussi des coups lors de l'altercation mais sans trop gravité fort heureusement. Ils ont réussi tant bien que mal à maîtriser l'individu et à l'enfermer dans l'une des cellules vides du rez-de-chaussée sous les menaces et insultes proférées par cet énergumène. Il a été par la suite rapatrié au Q.D du CPML.

Le bilan est sans appel: nez fracturé et contusion à la lèvre ainsi que 5 jours d'ITT.

Depuis plusieurs semaines, les réintégrations au CPML sont de plus en plus courantes: mauvais comportement, introductions de stupéfiants, menaces, violences, alcool... L'une de nos missions au Q.S.L est de les accompagner vers un retour progressif à la vie active et qu'ils remplissent les obligations prévues par les ordonnances délivrées par le JAP. Malheureusement nous voyons arriver « d'ERREURS DE CASTINGS ». Que ce soit des libertés sous contrainte de plein droit et/ou parce qu'il faut remplir le Q.S.L. !!!

N'oublions pas que nous sommes un aménagement de peine pour des individus voulant se réinsérer, avec un projet et de la motivation et pas un "étage" de plus à garnir de détenu. N'oublions pas que vu la configuration du Q.S.L, nous sommes isolés et pas équipés en agents (à plusieurs moments de la journée l'agent est seul), en infrastructure ni en matériel pour faire face à des individus violents et inaptes à la semi-liberté !!!

Le bureau local FO attend une sanction disciplinaire et pénale maximale !!!

Le bureau local FO apporte tout son soutien aux agents du Q.S.L. et souhaite un bon rétablissement à l'agent durement blessé lors de l'agression.

Le bureau local FO exige que les placements au Q.S.L se fassent avec plus de rigueur concernant les profils proposés !!!

